



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Septembre 2022

**OFFRE DE FORMATION COLLECTIVE
PLURIDISCIPLINAIRE ET PLURICATÉGORIELLE**

Collèges et lycées

École académique de la formation continue

EDITO

L'offre de formation collective pluricatégorielle et pluridisciplinaire dans les collèges et les lycées évolue cette année pour coller au plus près des besoins des établissements scolaires et des objectifs du projet académique.

L'offre collective thématique s'articule dorénavant autour des deux premiers domaines d'évaluation des EPLE : le domaine 1 « enseignement, apprentissage et parcours des élèves » (page 9 à 23) et le domaine 2 « vie et bien-être de l'élève, climat scolaire » (page 24 à 36). Au sein de ces deux domaines sont proposées huit thématiques de formation qui engagent les pratiques collaboratives des différentes catégories de personnels au service du bien-être et de la réussite des élèves : la maîtrise de la langue, l'engagement des élèves dans les apprentissages, l'orientation et les parcours des élèves, l'évaluation des progrès et des acquis des élèves pour le domaine 1, l'inclusion scolaire et l'équité, la construction de la citoyenneté, le développement des compétences psychosociales, les conditions du bien-être et du vivre ensemble pour le domaine 2.

L'offre collective peut également se décliner en encourageant une équipe à suivre une « démarche laboratoire ». Le dispositif « Laboratoire d'Analyse de l'Activité en Classe » (LAAC) a pour particularité, tout comme les constellations du premier degré, d'engager un collectif dans une démarche d'enquête sur un objet éducatif ou pédagogique choisi de manière auto-déterminée. Le collectif se développe professionnellement durant cette enquête à travers l'analyse de situations de classe, la conception et la mise en œuvre de pistes de remédiations. La démarche laboratoire a pour spécificité d'être animée par des personnels issus du collectif, ce qui induit une posture davantage horizontale.

Comme le préconise le nouveau schéma directeur national de la formation continue, l'offre de formation collective pluricatégorielle et pluridisciplinaire a été conçue sous forme de parcours pluriannuels. Chaque parcours est ainsi composé de plusieurs modules thématiques qui peuvent être suivis partiellement ou dans leur totalité en fonction des besoins de l'établissement, en relation éventuellement avec une démarche laboratoire. Le caractère pluriannuel des parcours permet, en prenant appui sur des processus internes d'autoévaluation, un meilleur suivi de l'impact des formations sur les organisations mises en place et sur l'évolution des pratiques éducatives et pédagogiques.

J'ai souhaité qu'en cohérence avec les orientations du projet académique 2021-2025 (en particulier à travers l'ambition de renforcer la qualité de vie au travail des personnels et les pratiques de collaboration) et en lien avec la démarche d'autoévaluation des EPLE soit accordée davantage de place à la consultation et la contribution des personnels à la définition des plans locaux de formation. Un réseau de conseillers académiques innovation formation a été mis en place dans ce but. Répartis sur l'ensemble du territoire académique, ces conseillers seront aux côtés des chefs d'établissement et des équipes pour les aider à choisir les parcours de formation et pour encourager des démarches locales d'innovation et de transformation des organisations et des pratiques.

J'ai également souhaité que soit renforcé le rôle des ZAP dans la réalisation de l'ambition du projet académique visant à réduire les écarts de performance scolaire entre les territoires. Dans le cadre d'une charte des ZAP rénovée, de véritables projets territoriaux de formation pourront être construits et déployés sur la base d'objectifs et d'indicateurs partagés. Cette offre de formation pourra ainsi être, si nécessaire, délivrée dans un cadre inter-degrés, en prenant appui sur une mise en réseau des établissements du second degré et des écoles contribuant ainsi au renforcement du travail collaboratif entre les différents acteurs et à un meilleur suivi du parcours des élèves.



Anne BISAGNI-FAURE

Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine

Rectrice de l'académie de Bordeaux

Chancelière des universités de Nouvelle-Aquitaine

Le réseau des conseillers académiques innovation formation

Un réseau de conseillers académiques innovation formation, répartis sur l'ensemble du territoire académique, est mis en place à cette rentrée scolaire. La création de ce réseau est liée au cahier des charges national des écoles académiques de la formation continue. Elle correspond à la transformation des réseaux des référents départementaux DAFPEN et des référents départementaux CARDIE en un réseau unique de conseillers académiques innovation formation (CAIF). Cette réorganisation vise à relier structurellement formation continue et innovation afin de renforcer et de rendre plus efficace l'accompagnement des établissements scolaires (conseil auprès des EPLE et des écoles en matière de formation, d'innovation et d'expérimentation, coordination territoriale des actions de formation, animation du réseau de formateurs).

Cette démarche s'inscrit également dans la volonté de favoriser une entrée proactive, encouragée par l'institution, prenant appui sur les évaluations des écoles et des établissements et présentant l'innovation comme un levier de transformation des organisations et des pratiques. Les conseillers académiques innovation formation seront dépêchés au sein des établissements scolaires pour aider les chefs d'établissement et leurs équipes à trouver des stratégies de mise en œuvre des préconisations des rapports d'évaluation externe en couplant démarche d'innovation en interne et accompagnement par la formation.

Nom et Prénom	Adresse mail	Département	ZAP
CABRERAS Amélia	amelia.cabreras@ac-bordeaux.fr	24	Dordogne Nord
COURBOT Marc	marc.courbot@ac-bordeaux.fr	24	Bergerac, Dordogne Est
QUINET Olivier	olivier-albert.quinet@ac-bordeaux.fr	24	Dordogne Ouest, Périgueux
BAILLY Valentin	valentin.bailly@ac-bordeaux.fr	33	Arcachon, Médoc
BONGIOVANNI SONTAG Emmanuelle	emmanuelle.sontag@ac-bordeaux.fr	33	Blaye, Bordeaux Nord
BONNIN Florence	florence.bonnin@ac-bordeaux.fr	33	Libourne, Rive droite
BRAHAMI Aline	aline.brahami@ac-bordeaux.fr	33	Bordeaux Nord, Mégnac-Pessac
DAHAN Cédric	cedric.dahan@ac-bordeaux.fr	33	Sud Gironde – Entre deux mers
SÉGUI ENTRAYGUES Adeline	adeline.entraygues@ac-bordeaux.fr	33	Bordeaux centre - Talence
FAZILLEAUD Mickael	mickael.fazilleaud@ac-bordeaux.fr	40	Mont-de-Marsan – Aire/Adour
LOCHET Sébastien	sebastien.lochet@ac-bordeaux.fr	40	Dax, Parentis - Morcenx
SAINT GERMAIN Fabienne	f.saint-germain@ac-bordeaux.fr	40	Dax
COLLERIE Hervé	herve.collierie@ac-bordeaux.fr	47	Agen, Villeneuve/ Lot - Fumel
VIEIRA DO VALE Stéphanie	stephanie.vieira-do-vale@ac-bordeaux.fr	47	Agen, Marmande - Nérac
AUBE Caroline	caroline.loubere@ac-bordeaux.fr	64	Nive & Adour, Nives & Saison
LACOSTE Laure	laure.lacoste1@ac-bordeaux.fr	64	Les Gaves
VERGNES Bruno	bruno.vergnés@ac-bordeaux.fr	64	Pau Nay

Les modalités d'inscription

Campagne de préinscription aux parcours de formation

La campagne de préinscription sera ouverte du 20 septembre au 14 octobre 2022. Elle se fera dorénavant par le biais d'une enquête en ligne spécifique (dont le lien d'accès sera communiqué à chaque établissement). Il sera possible de formuler une demande de préinscription à des parcours soit pour son propre établissement (3 vœux maximum), soit pour un réseau d'établissements et d'écoles à l'échelle de la ZAP (5 vœux maximum). Il est important que les établissements répondent à cette campagne de préinscription car elle permet aux différents offreurs d'anticiper et de programmer sur l'année les interventions des formateurs. Un bilan de cette campagne sera effectué par les conseillers académiques innovation formation (CAIF) en lien avec les bureaux des différentes ZAP. Un projet territorial de formation sera établi en croisant les demandes formulées par les établissements et l'analyse des indicateurs de performances scolaires de la ZAP. Les logiques de formation en réseaux d'écoles et d'établissements seront encouragées.

Demande de formations en cours d'année scolaire

Il sera également possible d'inscrire tout au long de l'année scolaire des équipes pluricatégorielles ou pluridisciplinaires à des stages relevant soit de l'offre académique (en fonction des places encore disponibles), soit d'une démarche d'initiative locale.

Pour les deux types de demande, il conviendra de renseigner le formulaire en ligne à l'adresse :



<https://ppe.orion.education.fr/nouvelleaquitaine/itw/answer/s/njPOtjWJZx/k/gMXngkq>

S'inscrire dans une démarche laboratoire

Les établissements ou les réseaux d'établissement souhaitant implanter un LAAC pluri-catégoriel sont invités à compléter l'enquête d'inscription suivante :



<https://ppe.orion.education.fr/nouvelleaquitaine/itw/answer/s/njPOtjWJZx/k/yasouBW>

Il est conseillé de consulter le descriptif détaillé du dispositif LAAC (voir ci-après) et d'organiser une rencontre préalable entre la ou les direction(s) d'établissement(s) et les animateurs volontaires pour pouvoir remplir le questionnaire. Les référents du dispositif LAAC contacteront les établissements pour donner suite à leur demande.

Pour toute information complémentaire, merci de prendre contact avec les référents LAAC départementaux.

👉 Isabelle Andres - référente LAAC 24 :

isabelle.andres@ac-bordeaux.fr

👉 Baptiste Bridenne - référent LAAC 33 :

baptiste-jens-m.bridenne@ac-bordeaux.fr

👉 Franck Larrieu - référent LAAC 40 :

franck.larrieu@ac-bordeaux.fr

👉 Hervé Collerie - référent LAAC 47 :

herve.collerie@ac-bordeaux.fr

👉 Laure Lacoste - référente LAAC 64 :

laure.lacoste1@ac-bordeaux.fr

👉 Valentin Bailly - référent LAAC académique :

valentin.bailly@ac-bordeaux.fr

Les Laboratoires d'Analyse de l'Activité en Classe (LAAC)

Le LAAC est un collectif qui se développe professionnellement par l'analyse de situations de classe, la production de pistes éducatives, pédagogiques et/ou didactiques et l'évaluation de leurs effets.

Cette offre « démarche laboratoire » est déclinée à travers deux dispositifs :

👉 **Le LAAC pluri-catégoriel en établissement ou en réseau d'établissements à l'échelle de la ZAP** dans lequel un collectif pluri-catégoriel tente de résoudre des problématiques éducatives et pédagogiques transversales (Comment engager les élèves dans le travail scolaire ? Comment favoriser le travail personnel des élèves ? Comment favoriser la coopération en classe ? Comment inclure tous les élèves dans les apprentissages ?).

👉 **Le LAAC disciplinaire** dans lequel un collectif disciplinaire implanté sur un territoire plus ou moins ciblé (réseau d'établissements, ZAP, département) tente de résoudre des problématiques disciplinaires croisant éventuellement une thématique transversale (Comment permettre à tous les élèves de construire des compétences orales en langues au collège ? Comment favoriser la résolution de problèmes en maths-sciences pour les élèves en grande difficulté ?).

Le formulaire d'enquête proposé dans ce catalogue permet de demander la création d'un LAAC pluri-catégoriel dans un établissement ou au sein d'un réseau d'établissements. La procédure d'implantation d'un LAAC disciplinaire se fait en lien avec les inspecteurs référents de la discipline concernée.

Le développement d'un Laboratoire d'Analyse de l'Activité en Classe permet de :

👉 favoriser des **pratiques collaboratives** et développer une organisation apprenante au sein de l'établissement ou du réseau d'établissements ;

👉 favoriser **l'engagement des personnels dans leur développement professionnel** par un processus d'enquête collaborative sur une problématique autodéterminée ;

👉 dans la continuité d'un projet ou d'une formation thématique, **soutenir l'expérimentation de pistes pédagogiques en classe et l'évaluation des effets** sur les enseignants et les élèves.

Plus précisément, la démarche laboratoire au sein du dispositif LAAC est régie par les principes directeurs suivants :

👉 la constitution du collectif se fonde sur **l'engagement volontaire** des personnels ;

👉 l'investigation d'une problématique est **choisie par le collectif** du laboratoire et s'ancre sur **l'activité en classe** ;

👉 l'analyse des situations scolaires et l'évaluation des effets d'une pratique **se base sur le recueil de traces** de l'activité de l'enseignant et/ou des élèves en classe (productions écrites, verbatim, enregistrement audio, vidéo, entretien, observation directe...) dont le choix est laissé aux personnels impliqués ;

👉 le pilotage du laboratoire et l'animation du collectif dans les temps de travail sont réalisés par **au moins deux personnels issus du collectif lui-même** (une expérience de formateur n'est pas exigée pour devenir animateur LAAC).

L'implantation d'un LAAC est conditionnée à un **engagement mutuel entre les membres du laboratoire, l'établissement ou les établissements le développant et l'École Académique de la Formation Continue**.

L'EAFC s'engage à soutenir le laboratoire :

👉 **en formant les animateurs** avant le lancement du laboratoire (décembre-janvier) aux techniques de construction d'une problématique commune, de recueil de traces, d'analyse de l'activité en classe et de collaboration ;

👉 **en mettant à sa disposition un accompagnateur** « expert de la démarche laboratoire » sur les deux premières années ;

👉 **en rémunérant les animateurs** pour le travail de pilotage, d'animation des temps de travail et de recueil de traces en classe ;

👉 **en donnant accès à du matériel de captation** audio-vidéo pour faciliter le recueil de traces en classe.

Le laboratoire et l'établissement s'engagent à :

👉 la constitution d'un collectif d'un **minimum de 6 membres** (dont 2 ou 3 animateurs) ;

👉 l'organisation de conditions de travail favorables au laboratoire (**un minimum de 9h dégagées pour les participants sur le temps scolaire** dont les modalités sont négociées localement, un espace pour se réunir et collaborer) ;

👉 l'assiduité du collectif sur **un minimum de 2 ans** ;

👉 **une mobilisation des animateurs LAAC** dans les temps de formation et d'accompagnement mis à disposition par l'EAFC.

SOMMAIRE

DOMAINE 1

ENSEIGNEMENT, APPRENTISSAGES ET PARCOURS DES ELEVES

THÉMATIQUE MAÎTRISE DE LA LANGUE

Développer les compétences de lecture des collégiens	p. 9
Développer les compétences d'écriture des collégiens	p. 10
Développer les pratiques de l'oral au collège et au lycée	p. 11

THÉMATIQUE ENGAGEMENT DES ÉLÈVES DANS LES APPRENTISSAGES

Accompagner le travail personnel des élèves	p. 12
Favoriser la coopération entre élèves	p. 13
Favoriser l'attention et la mémorisation en classe	p. 14
Instaurer un climat de classe favorable aux apprentissages	p. 15
Hybrider les apprentissages avec Moodle	p. 16
Accompagner la transformation de la voie professionnelle	p. 17

THÉMATIQUE ORIENTATION ET PARCOURS DES ÉLÈVES

Orientation du collégien après la classe de 3ème	p. 18
Orientation du lycéen après la classe de 2nde GT	p. 19
Orientation du lycéen au sein de la voie professionnelle	p. 20
Poursuite d'études des bacheliers généraux et technologiques	p. 21

THÉMATIQUE ÉVALUATION DES PROGRÈS ET DES ACQUIS DES ÉLÈVES

Travailler collectivement l'évaluation en collège	p. 22
Impliquer l'élève dans l'évaluation	p. 23

DOMAINE 2

VIE ET BIEN-ÊTRE DE L'ÉLÈVE, CLIMAT SCOLAIRE

THÉMATIQUE INCLUSION SCOLAIRE ET ÉQUITÉ

Développer des pratiques inclusives	p. 25
Accueillir les élèves allophones en EPLE	p. 26
Accueillir les enfants du voyage au collège	p. 27

THÉMATIQUE CONSTRUCTION DE LA CITOYENNETÉ

Principes et Valeurs de la République	p. 28
Éducation aux médias et à l'information	p. 29
Démocratie scolaire	p. 30
Éducation au développement durable	p. 31

THÉMATIQUE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

Communication interpersonnelle	p. 32
Favoriser la coopération entre élèves	p. 33
Promouvoir la santé des élèves.....	p. 34

THÉMATIQUE CONDITIONS DU BIEN-ÊTRE ET DU VIVRE ENSEMBLE

Prévention des violences et du harcèlement	p. 35
Les espaces et les temps scolaires	p. 36



DOMAINE 1

Enseignement, apprentissages
et parcours des élèves

Thématique

MAITRISE DE LA LANGUE

Parcours // Développer les compétences de lecture des collégiens

**MODULE 1 /
Évaluations nationales, résultats et usages (6h)**

Ce premier module de formation proposera une approche méthodologique pour lire, comprendre et exploiter les résultats des évaluations nationales en entrée en 6ème (logiques, choix, lectures des items). Il permettra d'identifier des pistes de travail à explorer à partir de ces résultats et des besoins identifiés par les équipes pédagogiques (faire progresser les élèves en fluence et en compréhension, sur le texte documentaire et/ou le texte littéraire, engager les élèves dans la lecture d'œuvres longues...). Ce module proposera également des outils d'évaluation pour évaluer les progrès des élèves en cycle 3 et en cycle 4.

**MODULE 2 /
Lire les textes documentaires (6h)**

Ce module permettra dans un premier temps de préciser la place de l'activité de lecture dans les référentiels (programmes et compétences). Il proposera des pistes de travail dans toutes les disciplines pour renforcer l'aptitude des élèves à lire et comprendre des textes documentaires et les interpréter. Il permettra d'identifier les obstacles à la lecture et à la compréhension de ce type de documents (textes informatifs et explicatifs, place des infographies, nature composite des documents).

**MODULE 3 /
Lire, savoir lire, aimer lire (6h)**

Ce module s'adresse plus particulièrement aux professeurs de lettres et aux professeurs documentalistes. Il propose des démarches pédagogiques permettant de conduire et maintenir dans la lecture des œuvres longues tous les collégiens en travaillant à des dispositifs qui s'appuient sur l'identification du lecteur pour favoriser et développer la compréhension et l'appétence.

**MODULE 4 /
Quart d'heure lecture, plaisir de lire (6h)**

Ce module proposera des apports cognitifs sur l'intérêt de la lecture à l'École et les avantages des différents dispositifs du plan lecture. Il identifiera les leviers et obstacles potentiels ainsi que les partenariats qui pourront être envisagés avec des acteurs locaux (associations, bibliothèques...).

**MODULE 5 /
La grande difficulté en lecture (6h)**

Ce module proposera des outils pour identifier et évaluer la grande difficulté dans les compétences langagières et tout particulièrement dans le domaine de la lecture. Il accompagnera les équipes des différentes disciplines dans l'élaboration des stratégies adaptées d'apprentissage et de remédiation.



📖 **Thématique : Maîtrise de la langue**

Développer les
compétences de lecture
des collégiens

Développer les
compétences d'écriture
des collégiens

Développer les
pratiques de l'oral au
collège et au lycée

Thématique

MAITRISE DE LA LANGUE

Parcours // Développer les compétences d'écriture des collégiens

**MODULE 1 /
Évaluer les compétences d'écriture (6h)**

Ce premier module proposera des outils permettant d'élaborer une évaluation diagnostique des compétences d'écriture à l'entrée en 6ème. Il permettra d'identifier des pistes de travail à explorer à partir de ces résultats et des besoins identifiés par les équipes pédagogiques. Le module proposera également des méthodes et des stratégies afin d'évaluer et d'accompagner la progression des acquis et la différenciation des apprentissages sur l'ensemble des pratiques et des compétences d'écriture en cycle 3 et en cycle 4.

**MODULE 2 /
Écrire dans toutes les disciplines
(6h)**

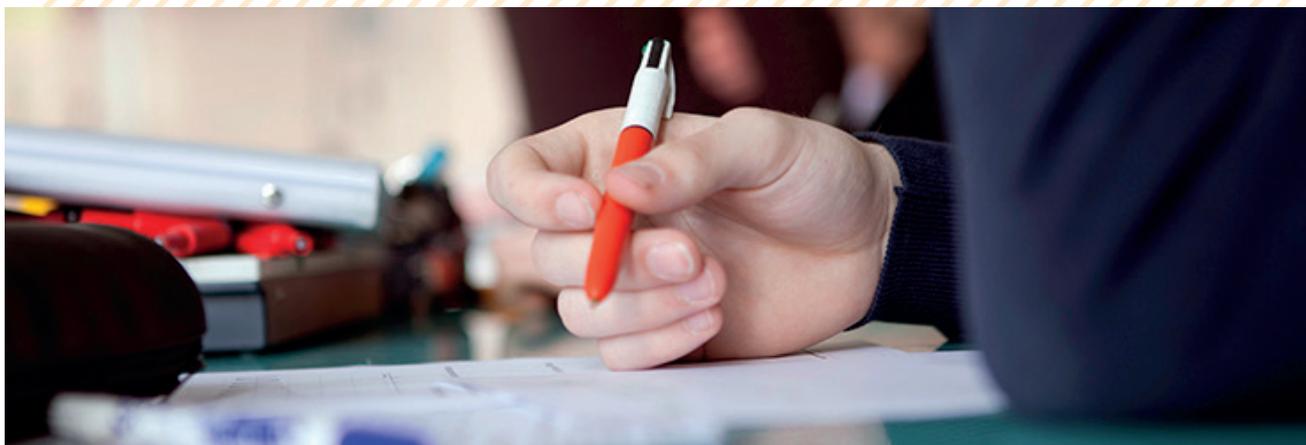
Ce module de formation a pour objectif de construire des pratiques d'écriture cohérentes et progressives sur l'ensemble des champs disciplinaires. Il proposera des outils et des méthodes permettant de mettre en œuvre des projets d'équipes ou d'établissements visant à harmoniser les attentes et les conduites d'évaluation, de prendre en compte la difficulté et proposer des stratégies de remédiation.

**MODULE 3 /
Ecrire en cours de français (6h)**

Ce module est plus spécifiquement destiné aux professeurs de lettres. Il vise à consolider les connaissances en didactique de l'écriture : la place de l'écrit dans les apprentissages - la place du sujet scripteur dans la didactique de l'écriture - l'écriture pour structurer sa pensée, s'approprier des savoirs, pour raconter, créer, argumenter. Il permettra de développer des pratiques d'écriture adaptées en lien avec les autres domaines du français (lecture, oral, langue) tout en prenant en compte les apports du numérique dans les écrits de travail, l'écriture collaborative, l'écriture créative.

**MODULE 4 /
La grande difficulté en écriture (6h)**

Ce module proposera des outils pour identifier et évaluer la grande difficulté dans les compétences langagières et tout particulièrement dans le domaine de l'écriture. Il accompagnera les équipes des différentes disciplines dans l'élaboration des stratégies adaptées d'apprentissage et de remédiation.



📌 **Thématique : Maîtrise de la langue**

Développer les compétences de lecture des collégiens

Développer les compétences d'écriture des collégiens

Développer les pratiques de l'oral au collège et au lycée

Thématique

MAITRISE DE LA LANGUE

Parcours // Développer les pratiques de l'oral au collège et au lycée

**MODULE 1 /
Identifier les besoins de l'établissement
(3h)**

Ce premier module apportera une aide méthodologique afin de réaliser un diagnostic partagé et de mettre en œuvre au sein des enseignements disciplinaires ou des différents dispositifs d'accompagnement un ensemble d'activités favorisant l'acquisition par les élèves des compétences d'expression orale.

**MODULE 2 /
Oral et pédagogie théâtrale (6h)**

Ce module visera à renforcer l'appropriation et la diffusion de la pédagogie théâtrale pour une pratique renforcée de l'oralité. Il prendra appui sur les formateurs de l'éducation artistique en lien avec les structures culturelles de proximité.

**MODULE 3 /
Oral et argumentation (6h)**

Ce module de formation proposera une réflexion théorique et pratique visant à renforcer la dynamique argumentative à l'oral par la construction d'activités spécifiques développant les compétences des élèves dans la construction de leurs discours

**MODULE 4 /
Oral et évaluation (3h)**

Ce module proposera des cadres réflexifs visant à s'approprier les différents critères d'évaluation des compétences orales, ainsi que les différents modes (diagnostic, formatif et sommatif) et formes (auto-évaluation, évaluation par les pairs, par l'enseignant, co-évaluation) de l'évaluation. Seront en outre abordés les différents biais lors des pratiques évaluatrices.

**MODULE 4 /
Oral et évaluation (3h)**

Ce module proposera des cadres réflexifs visant à s'approprier les différents critères d'évaluation des compétences orales, ainsi que les différents modes (diagnostic, formatif et sommatif) et formes (auto-évaluation, évaluation par les pairs, par l'enseignant, co-évaluation) de l'évaluation. Seront en outre abordés les différents biais lors des pratiques évaluatrices.

**MODULE 5 /
Oral et évaluation (3h)**

Ce module de formation proposera aux personnels enseignants de mobiliser les compétences orales en utilisant des outils numériques pour favoriser les échanges au sein des équipes et des classes.

**MODULE 6 /
Oral et ritualisation (3h)**

Ce module présentera des activités et des outils visant la ritualisation et le développement des pratiques de l'oral en classe. Il vise à faciliter les productions orales dans et hors de la classe tout en permettant une différenciation pédagogique, une progressivité des apprentissages et un meilleur suivi des élèves.

**MODULE 7 /
Oral et pratiques radiophoniques
(6h)**

Ce module de formation proposera, en lien avec les supports du CLEMI académique, un accompagnement des projets d'éducation aux médias permettant de renforcer les compétences orales des élèves et de mettre en valeur leurs productions.

 **Thématique : Maîtrise de la langue**

Développer les compétences de lecture des collégiens

Développer les compétences d'écriture des collégiens

Développer les pratiques de l'oral au collège et au lycée

Thématique

ENGAGEMENT DES ÉLÈVES DANS
LES APPRENTISSAGES

Parcours // Accompagner le travail personnel de l'élève

**MODULE 1 /
Identification des besoins (3h)**

Ce premier module de formation permet d'identifier dans l'établissement les dispositifs d'aide au travail ainsi que les dilemmes qui se posent aux différents acteurs (enseignants, parents, intervenants en Devoirs faits...). Le module permet de réaliser une analyse des besoins spécifiques à l'établissement et de proposer un parcours de formation adapté.

**MODULE 2 /
Prescrire les devoirs (6h)**

Ce module de formation est plus particulièrement destiné aux enseignants en tant que prescripteurs du travail personnel des élèves hors la classe. Ce temps de formation permettra d'aborder les enjeux et les modalités d'une harmonisation des consignes et des pratiques prenant en compte la charge de travail des élèves.

**MODULE 3 /
Accompagner le travail personnel
avec efficacité (6h)**

Ce module de formation a pour objectif de faire monter en qualité les interventions des accompagnateurs des séances « Devoirs faits » par la découverte d'une série de gestes professionnels favorisant la réussite des élèves. La préparation des séances, la découverte des outils numériques, le lien avec les prescripteurs des devoirs, les techniques de mémorisation seront des axes privilégiés de travail.

**MODULE 4 /
Concevoir collectivement le
dispositif « Devoirs faits » (3h)**

Ce module de formation accompagnera les différents acteurs pour positionner l'aide au travail personnel des élèves comme un axe de travail prioritaire pour l'établissement. Trois axes de travail seront abordés pour créer du lien et des objectifs communs : le pilotage, la communication, l'évaluation.

**MODULE 5 /
Devoirs faits à distance (3h)**

Ce module de formation vise à l'appropriation des outils et des méthodes pédagogiques propres à l'accompagnement de travail personnel à distance, en groupes restreints (type classe virtuelle).



▾ **Thématique : Engagement des élèves dans les apprentissages**

Accompagner le
travail personnel
de l'élève

Favoriser la
coopération
entre les élèves

Favoriser l'attention
et la mémorisation
en classe

Instaurer un climat
de classe favorable
aux apprentissages

Hybrider les
apprentissage
avec Moodle

Accompagner la
transformation de la
voie professionnelle

Thématique

ENGAGEMENT DES ÉLÈVES DANS LES APPRENTISSAGES

Parcours // Favoriser la coopération entre élèves

**MODULE 1 /
Les enjeux de la coopération
(3h)**

Ce premier module de formation vise à présenter les bases théoriques incontournables de la coopération et à établir un état des lieux sur les pratiques de coopération entre élèves au niveau de l'EPL.

**MODULE 2 /
Développer les habiletés
coopératives (3h)**

Ce module vise à déterminer ce que l'on entend par habiletés coopératives et à former les élèves à la coopération.

**MODULE 3 /
Le travail en groupe (3h)**

Ce module permettra de déterminer la place du travail en groupe dans une séquence d'enseignement, de définir les différentes étapes de mise en œuvre ainsi que les principes d'efficacité.

**MODULE 4 /
Le tutorat entre pairs (3h)**

Ce module définira les conditions d'efficacité du tutorat entre pairs dans les apprentissages et proposera des outils pour sa mise en œuvre effective dans la classe.

**MODULE 5 /
Le travail en équipe (3h)**

Ce module de formation vise à l'appropriation des outils et des méthodes pédagogiques propres à l'accompagnement de travail personnel à distance, en groupes restreints (type classe virtuelle).

**MODULE 6 /
Le conseil coopératif (6h)**

Sylvain Connac (enseignant chercheur à l'université de Montpellier) définit le conseil coopératif d'élèves comme une réunion démocratique qui cherche à harmoniser la vie du groupe en associant les participants. Il amène l'élève à différencier les concepts de valeurs, de besoins et de sentiments, les concepts de coopération, d'entraide et d'aide. Il permet l'apprentissage des droits collectifs et individuels avec la conscience des responsabilités que ces droits supposent. Ce module a pour objectif d'organiser et de mettre en œuvre un conseil coopératif.

**MODULE 7 /
Le marché de connaissances (6h)**

Lors d'un marché des connaissances, des élèves se déplacent de stand en stand pour acquérir de nouveaux savoirs et savoir-faire auprès d'autres élèves. Ce module vise à définir les enjeux du marché de connaissances, de créer des ressources pour le mettre en œuvre, de coordonner les différentes actions entre acteurs.

**MODULE 8 /
Enseigner en classe coopérative (6 à
12h)**

Une classe coopérative est une structure dans laquelle ceux qui la composent (enseignants, éducateurs et élèves) construisent ensemble les moyens d'apprendre par une coopération instituée et organisée. Ce module permettra de définir ce qui caractérise une classe coopérative, de découvrir et choisir les différentes techniques pédagogiques à mettre en œuvre, de coordonner les actions de l'équipe pédagogique, de se doter d'outils pour expérimenter en classe et analyser ses pratiques.

▾ **Thématique : Engagement des élèves dans les apprentissages**

Accompagner le travail personnel de l'élève

Favoriser la coopération entre les élèves

Favoriser l'attention et la mémorisation en classe

Instaurer un climat de classe favorable aux apprentissages

Hybrider les apprentissages avec Moodle

Accompagner la transformation de la voie professionnelle

Thématique

**ENGAGEMENT DES ÉLÈVES DANS
LES APPRENTISSAGES****Parcours // Favoriser l'attention et la mémorisation en classe****MODULE 1 /
Identifier, analyser, accompagner (3h)**

Ce premier module de formation permet de réaliser une analyse des besoins spécifiques à l'établissement et de proposer un parcours de formation adapté. Il proposera une aide méthodologique à la mise en œuvre d'un projet collectif pluriannuel.

**MODULE 2 /
Favoriser l'attention des élèves en
classe (6h)**

Ce module s'intéresse au cadre théorique de l'attention et aux gestes professionnels qui peuvent faciliter et développer l'attention des élèves. Il propose, en s'appuyant sur les travaux de Jean-Philippe Lachaux, de travailler les grands principes de l'attention et des démarches permettant aux enseignants de réguler l'attention des élèves durant une séance.

**MODULE 3 /
Adapter ses pratiques au service de
l'attention (6h)**

En complément du module précédent, cette formation proposera de mener, à partir d'exemples filmés en classe (dans l'établissement ou hors de l'établissement), une démarche d'analyse des gestes professionnels de l'attention. Il contribuera à aider les équipes à construire des consignes de travail plus efficaces afin de favoriser l'attention des élèves.

**MODULE 4 /
Favoriser la mémorisation des
élèves en classe (6h)**

Ce module vise à comprendre à travers les apports des sciences cognitives les mécanismes de la mémorisation. Il proposera de travailler les gestes professionnels et les pratiques qui favorisent la mémorisation des contenus disciplinaires par les élèves.

**MODULE 5 /
Évaluation et mémorisation (6h)**

Ce module proposera des outils et des démarches pour construire des feedbacks efficaces qui favorisent, dans la classe et hors la classe, l'attention et la mémorisation des élèves. Il s'intéressera plus largement à la place de l'évaluation dans les processus d'apprentissage.

**Thématique : Engagement des élèves dans les apprentissages**

Accompagner le travail personnel de l'élève

Favoriser la coopération entre les élèves

Favoriser l'attention et la mémorisation en classe

Instaurer un climat de classe favorable aux apprentissages

Hybrider les apprentissages avec Moodle

Accompagner la transformation de la voie professionnelle

Thématique

**ENGAGEMENT DES ÉLÈVES DANS
LES APPRENTISSAGES****Parcours // Instaurer un climat de classe favorable aux apprentissages****MODULE 1 /
Partager les représentations (3h)**

Ce premier module de formation contribue à mettre en place un cadre sécurisant afin de faire émerger et partager les représentations relatives au climat de classe. Il servira d'appui pour impulser une réflexion collective visant à identifier les leviers et les freins à la mise en place d'un climat de classe favorable aux apprentissages.

**MODULE 2 /
Dynamique et stratégie d'équipe
(3h)**

Ce module propose des outils et des démarches permettant de renforcer le niveau de collaboration entre les différents acteurs pour prévenir les écarts de comportement et intervenir quand ils surviennent. À la fin du module, chaque équipe aura mis en place un protocole collectif permettant d'améliorer le climat de classe grâce à une culture commune construite et partagée.

**MODULE 3 /
L'autorité éducative et les punitions
(3h)**

En complément du module précédent, cette formation proposera de mener, à partir d'exemples filmés en classe (dans l'établissement ou hors de l'établissement), une démarche d'analyse des gestes professionnels de l'attention. Il contribuera à aider les équipes à construire des consignes de travail plus efficaces afin de favoriser l'attention des élèves.

**MODULE 4 /
Les postures à adopter face aux
conflits (3h)**

Ce module proposera aux équipes d'explorer de nouvelles postures pour être en capacité d'anticiper les conflits, d'identifier les situations conflictuelles et de les traiter.

**MODULE 5 /
Analyse des pratiques (3h)**

Ce module de formation propose aux personnels de disposer d'un temps accompagné pour réfléchir à leurs pratiques et élaborer de nouvelles pistes d'action. Ce sera aussi l'occasion de s'enrichir de nouveaux savoirs pratiques.

**MODULE 6 /
La motivation et les apprentissages
(3h)**

Ce module propose, autour d'activités variées, d'identifier les facteurs qui aident l'élève à s'engager dans les apprentissages. Il s'agira de percevoir les causes de certaines difficultés et d'envisager des pistes de remédiation.

**MODULE 7 /
La gestion des émotions (3h)**

Ce module abordera les spécificités psychologiques des adolescents dans le domaine de la gestion des émotions et de la motivation. Il présentera un certain nombre de travaux des neurosciences affectives et sociales sur lesquelles s'appuyer afin de développer les compétences émotionnelles des élèves et leur motivation.

Thématique : Engagement des élèves dans les apprentissages

Accompagner le travail personnel de l'élève

Favoriser la coopération entre les élèves

Favoriser l'attention et la mémorisation en classe

Instaurer un climat de classe favorable aux apprentissages

Hybrider les apprentissages avec Moodle

Accompagner la transformation de la voie professionnelle

Thématique

ENGAGEMENT DES ÉLÈVES DANS
LES APPRENTISSAGES

Parcours // Hybrider les apprentissages avec moodle

**MODULE 1 /
Découvrir la e-éducation (3h)**

Ce premier module permettra de découvrir les principes et les enjeux de la e-éducation. Il proposera de s'initier à la conception d'un cours hybride à travers la mise en place d'activités simples : communiquer une consigne (écrite, orale ou vidéo), mettre à disposition des ressources, récupérer et corriger le travail d'un élève.

**MODULE 2 /
Concevoir un parcours de
e-éducation (9h)**

Ce module vise à l'acquisition des compétences relevant de l'ingénierie pédagogique des parcours hybrides (scénarisation, médiatisation, intégration, finalisation). Il permettra à chaque stagiaire de réaliser un cours hybride en respectant les grands principes de la e-éducation.

**MODULE 3 /
Créer des ressources interactives
avec H5P (3h)**

Ce module de formation propose de découvrir le logiciel libre de création de contenus interactifs H5P. Il a pour objectif de concevoir des ressources qui favorisent les apprentissages en jouant sur la motivation, l'engagement et la compréhension de l'apprenant.

**MODULE 4 /
Personnaliser le parcours de l'élève
(3h)**

Ce module a pour objectif de mettre en place avec Moodle une pédagogie différenciée et un suivi de la progression des élèves. Il permettra en particulier à l'enseignant d'adapter son accompagnement (interventions tutorales réactives ou pro-actives) tout en ayant une vision globale de l'avancement de l'élève dans son parcours.

**MODULE 5 /
Évaluer les progrès et les acquis des
élèves (3h)**

Ce module a pour objectif de mettre en place des situations d'évaluation et d'intégrer des feedbacks pour guider et faire progresser les élèves. Il permettra de découvrir les deux principaux outils d'évaluation de la plateforme Moodle : l'activité devoir et l'activité test.



📌 **Thématique : Engagement des élèves dans les apprentissages**

Accompagner le travail personnel de l'élève

Favoriser la coopération entre les élèves

Favoriser l'attention et la mémorisation en classe

Instaurer un climat de classe favorable aux apprentissages

Hybrider les apprentissages avec Moodle

Accompagner la transformation de la voie professionnelle

Thématique

ENGAGEMENT DES ÉLÈVES DANS LES APPRENTISSAGES

Parcours // Accompagner la transformation de la voie professionnelle

**MODULE 1 /
Identification des besoins (3h)**

Ce premier module de formation permet de réaliser une analyse des besoins spécifiques à l'établissement et de proposer un parcours de formation adapté. Il proposera une aide méthodologique à la mise en œuvre de la transformation de la voie professionnelle.

**MODULE 2 /
L'enseignement en co-intervention
(9h en présentiel, 3h en distanciel)**

Ce module a pour objectif d'accompagner les équipes pédagogiques dans la conception et la mise en œuvre des enseignements en co-intervention. Il proposera une démarche et une méthodologie pour construire des séquences d'enseignement, d'apprentissage en identifiant les situations, activités professionnelles permettant de mettre en œuvre des éléments du référentiel d'enseignement professionnel et du programme d'enseignement général. Il permettra une réflexion sur les pratiques en enseignement en co-intervention et une analyse réflexive des pratiques professionnelles. Il abordera l'évaluation lors de l'enseignement en co-intervention et la formalisation des séances d'enseignement en co-intervention.

**MODULE 3 /
La démarche de réalisation du chef
d'œuvre (9h en présentiel, 3h en
distanciel)**

Ce module a pour objectif d'accompagner les équipes pédagogiques à la mise en œuvre et à l'évaluation du chef d'œuvre. Il répondra aux besoins des enseignants pour préparer, suivre et évaluer la démarche de réalisation du chef d'œuvre ainsi que la valorisation du chef d'œuvre dans l'établissement et hors de l'établissement.

**MODULE 4 /
La mise en œuvre des modules de
terminale professionnelle (9h en
présentiel, 3h en distanciel)**

Ce module a pour objectif de définir les objectifs pédagogiques visés par l'accompagnement au choix de l'orientation (poursuite d'études ou insertion professionnelle). Il proposera des ressources et des actions pédagogiques en s'appuyant sur le dispositif de l'accompagnement et notamment sur son volet « accompagnement à l'orientation ». Il abordera également l'élaboration d'un schéma de progression des deux modules de formation : insertion professionnelle et poursuites d'études.



Thématique : Engagement des élèves dans les apprentissages

Accompagner le travail personnel de l'élève

Favoriser la coopération entre les élèves

Favoriser l'attention et la mémorisation en classe

Instaurer un climat de classe favorable aux apprentissages

Hybrider les apprentissages avec Moodle

Accompagner la transformation de la voie professionnelle

Thématique

ORIENTATION ET PARCOURS DES ÉLÈVES

Parcours // Orientation du collégien après la classe de 3ème

**MODULE 1 /
Associer les parents aux choix
d'orientation (6h)**

Ce premier module de formation proposera des outils et des démarches afin d'explicitier les principes de l'orientation aux parents.

Il abordera comment parler de l'orientation avec les familles (quel objet, à quel moment, avec qui) de manière à favoriser leur implication dans ce processus qui concerne leur enfant. La coéducation pour favoriser l'égalité des genres sera aussi abordée.

**MODULE 2 /
Enseignements disciplinaires et
parcours Avenir (6h)**

Ce module apportera des ressources, des outils et des méthodes pour permettre aux enseignants de travailler la « compétence à s'orienter » au sein de leurs enseignements disciplinaires et favoriser ainsi l'éducation au choix. La formation insistera sur la place des compétences transversales et sociales. Un outil de diagnostic sur l'éducation au choix sera proposé.

**MODULE 3 /
Les enjeux de l'orientation après la
classe de 3ème (6h)**

Ce module a pour objectif de présenter les enjeux de l'orientation au regard de l'évolution de l'offre de formation dans les voies générale, technologique et professionnelle. Il abordera ainsi les nouvelles organisations des classes de seconde GT et des premières des voies générale et technologique, la mise en place des familles des métiers en seconde professionnelle, la mise en œuvre des 12/36 h d'orientation en classe de 4ème et 3ème. Seront également traitées les compétences régionales en matière d'information sur l'orientation.

**MODULE 4 /
Partenariat avec le tissu
économique local (6h)**

Ce module vise à mieux connaître le tissu économique et repérer les différents partenaires sur le territoire afin de pouvoir les mobiliser lors d'actions à l'attention des élèves (forums, printemps de l'orientation, semaine de l'orientation, stages, visites d'entreprise).

**MODULE 5 /
L'égalité des genres dans
l'orientation (6h)**

Ce module a pour finalité de lutter contre les stéréotypes de genre afin de favoriser la mixité dans les filières de formation. Il s'agira d'identifier les phénomènes afin de proposer des modalités d'intervention et des projets visant à promouvoir non seulement le principe de mixité dans les filières mais plus spécifiquement la liberté de choix effectués en conscience.



📌 **Thématique : Orientation et parcours des élèves**

Orientation du collégien après la classe de 3ème

Orientation du lycéen après la classe de 2nde GT

Orientation du lycéen au sein de la voie professionnelle

Poursuite d'études des bacheliers généraux et technologiques

Thématique

ORIENTATION ET PARCOURS DES ÉLÈVES

Parcours // Orientation du lycéen après la classe de seconde générale et technologique

**MODULE 1 /
Associer les parents aux choix
d'orientation (6h)**

Ce premier module de formation proposera des outils et des démarches afin d'explicitier les principes de l'orientation aux parents.

Il abordera comment parler de l'orientation avec les familles (quel objet, à quel moment, avec qui) de manière à favoriser leur implication dans ce processus qui concerne leur enfant. La coéducation pour favoriser l'égalité des genres sera aussi abordée.

**MODULE 2 /
Connaitre la voie professionnelle
(6h)**

Ce module vise à travers des immersions sur site et des échanges de pratiques avec les professeurs de LP à mieux appréhender la transformation de la voie professionnelle, les familles de métiers et les parcours et poursuites d'étude des bacheliers professionnels.

**MODULE 3 /
Poursuite d'étude des bacheliers
professionnels (6h)**

Ce module a pour objectif d'intégrer les attentes du supérieur dans l'enseignement en lycée professionnel.

Il vise à favoriser une approche commune du parcours de l'élève entre lycée professionnel et formation du supérieur (BTS) et à accompagner l'expérimentation relative à l'avis favorable porté pour une entrée en BTS.

**MODULE 4 /
Orientation et ancrage disciplinaire
(6h)**

Ce module vise à accompagner les équipes pédagogiques dans la conception de pratiques et de gestes professionnels favorisant le développement des compétences à s'orienter dans le cadre des enseignements disciplinaires. Une attention particulière sera apportée à la place des appréciations dans le cadre du processus d'évaluation des progrès et des acquis des élèves.

**MODULE 5 /
L'égalité des genres dans
l'orientation (6h)**

Ce module a pour finalité de lutter contre les stéréotypes de genre afin de favoriser la mixité dans les filières de formation. Il s'agira d'identifier les phénomènes afin de proposer des modalités d'intervention et des projets visant à promouvoir non seulement le principe de mixité dans les filières mais plus spécifiquement la liberté de choix effectués en conscience.



▾ **Thématique : Orientation et parcours des élèves**

Orientation du collégien après la classe de 3ème

Orientation du lycéen après la classe de 2nde GT

Orientation du lycéen au sein de la voie professionnelle

Poursuite d'études des bacheliers généraux et technologiques

Thématique

ORIENTATION ET PARCOURS DES ÉLÈVES**Parcours // Orientation du lycéen au sein de la voie professionnelle****MODULE 1 /
Associer les parents aux choix
d'orientation (6h)**

Ce premier module de formation proposera des outils et des démarches afin d'expliciter les principes de l'orientation aux parents.

Il abordera comment parler de l'orientation avec les familles (quel objet, à quel moment, avec qui) de manière à favoriser leur implication dans ce processus qui concerne leur enfant. La coéducation pour favoriser l'égalité des genres sera aussi abordée.

**MODULE 2 /
Connaitre la voie professionnelle
(6h)**

Ce module vise à travers des immersions sur site et des échanges de pratiques avec les professeurs de LP à mieux appréhender la transformation de la voie professionnelle, les familles de métiers et les parcours et poursuites d'étude des bacheliers professionnels.

**MODULE 3 /
Poursuite d'étude des bacheliers
professionnels (6h)**

Ce module a pour objectif d'intégrer les attentes du supérieur dans l'enseignement en lycée professionnel. Il vise à favoriser une approche commune du parcours de l'élève entre lycée professionnel et formation du supérieur (BTS) et à accompagner l'expérimentation relative à l'avis favorable porté pour une entrée en BTS.

**MODULE 4 /
L'égalité des genres dans
l'orientation (6h)**

Ce module a pour finalité de lutter contre les stéréotypes de genre afin de favoriser la mixité dans les filières de formation. Il s'agira d'identifier les phénomènes afin de proposer des modalités d'intervention et des projets visant à promouvoir non seulement le principe de mixité dans les filières mais plus spécifiquement la liberté de choix effectués en conscience.

**Thématique : Orientation et parcours des élèves**

Orientation du collégien après la classe de 3ème

Orientation du lycéen après la classe de 2nde GT

Orientation du lycéen au sein de la voie professionnelle

Poursuite d'études des bacheliers généraux et technologiques

Thématique

ORIENTATION ET PARCOURS DES ÉLÈVES**Parcours // Poursuite d'étude des bacheliers généraux et technologiques****MODULE 1 /
Les poursuites d'étude des bacheliers technologiques (6h)**

Ce module vise à intégrer les attentes du supérieur dans l'enseignement en série technologique. Il favorisera les échanges entre enseignants du lycée et du supérieur afin de mieux appréhender les parcours en DUT, CPGE et BTS.

**MODULE 2 /
Les attentes du supérieur au LGT**

Ce module vient en complément des journées de l'enseignement supérieur en département. Il vise à présenter les organisations pédagogiques à l'université, les modalités d'évaluation mises en place, les compétences mobilisées de manière à faire le lien avec l'accompagnement des élèves en classe de lycée (acquisition de l'autonomie, développement des compétences transversales, éducation au choix à l'orientation).

**Thématique : Orientation et parcours des élèves**

Orientation du collégien après la classe de 3ème

Orientation du lycéen après la classe de 2nde GT

Orientation du lycéen au sein de la voie professionnelle

Poursuite d'études des bacheliers généraux et technologiques

Thématique

ÉVALUATION DES PROGRÈS ET DES ACQUIS DES ÉLÈVES

Parcours // Travailler collectivement l'évaluation en collège



MODULE 1 / Identifier les besoins de l'EPLÉ (3h)

Ce premier module de formation permet de questionner les dilemmes autour des pratiques évaluatives. Il accompagnera les équipes dans l'élaboration d'un diagnostic partagé et dans la construction d'un parcours de formation qui favorisera la mise en place d'une approche collaborative et globale de l'évaluation à l'échelle de l'établissement.



MODULE 2 / Mutualiser et harmoniser les pratiques (6h)

Ce module a pour but d'aider les équipes à mettre en place une stratégie collaborative de l'évaluation en mutualisant et en harmonisant les pratiques afin de faciliter la communication à l'échelle de la communauté éducative. La construction d'un protocole propre à l'établissement sera l'un des objectifs de cet accompagnement.



MODULE 3 / Mettre en œuvre le socle commun (SCCC) (6h)

Ce module a pour objectif d'outiller les équipes, de mutualiser des pratiques, de construire des gestes professionnels pour accompagner les élèves sur leurs parcours d'apprentissage et pour mettre en place une évaluation collégiale du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. L'exploitation des données du positionnement en référence au socle commun sera également l'un des points abordés.



MODULE 4 / Exploiter les indicateurs (3h)

Ce module a pour finalité d'exploiter les données des évaluations nationales et les données du positionnement en référence au socle commun pour repérer les freins aux apprentissages des élèves et mettre en place des stratégies collectives de remédiation et de soutien.



Thématique : Évaluation des progrès et des acquis des élèves

Impliquer l'élève dans l'évaluation

Travailler collectivement l'évaluation en collège

Thématique

ÉVALUATION DES PROGRÈS ET DES ACQUIS DES ÉLÈVES

Parcours // Impliquer l'élève dans l'évaluation



MODULE 1 / Identifier les besoins de l'EPLÉ (3h)

Ce premier module de formation permet de questionner les dilemmes autour des pratiques évaluatives. Il accompagnera les équipes dans l'élaboration d'un diagnostic partagé et dans la construction d'un parcours de formation qui visera à faciliter l'implication et l'autonomie des élèves dans le processus d'évaluation.



MODULE 2 / Les feedbacks dans la classe (3h)

Ce module a pour but d'outiller les équipes, de mutualiser des pratiques, de construire des gestes professionnels afin de mettre en place une communication efficace sur le travail des élèves. Il visera à faire des retours évaluatifs un levier pour renforcer l'estime de soi, l'autonomie et l'engagement de tous les élèves.



MODULE 3 / Autoévaluation et évaluation par les pairs (3h)

Ce module proposera des outils et des démarches pour mettre en œuvre des pratiques d'autoévaluation et d'évaluation par les pairs renforçant l'estime de soi et rendant l'élève acteur de ses apprentissages.



MODULE 4 / Évaluation et différenciation pédagogique (3h)

Ce module a pour objectif d'engager une réflexion collective sur l'articulation entre la démarche d'évaluation et la différenciation pédagogique. Il visera à mettre l'évaluation au service de la différenciation en contribuant ainsi au renforcement de l'estime de soi, de l'autonomie et de l'engagement de tous les élèves.



➤ **Thématique : Évaluation des progrès et des acquis des élèves**

Impliquer l'élève dans l'évaluation

Travailler collectivement l'évaluation en collège

A young man with short dark hair, wearing a bright yellow hoodie, is the central focus. He is sitting at a desk in a classroom, looking off to the side with a thoughtful expression, his hand resting on his chin. He is holding a blue pen over an open notebook. In the background, other students are visible, some looking towards the camera and others looking down at their work. The classroom has a red wall.

DOMAINE 2

Vie et bien-être de
l'élève, climat scolaire

INCLUSION SCOLAIRE ET ÉQUITÉ

Parcours // Développer des pratiques inclusives

**MODULE 1 /
Accueil et scolarisation des élèves à
besoins éducatifs particuliers (12h)**

Ce module vise à apporter une aide efficace à la formalisation de l'axe spécifique du projet d'établissement favorisant l'accueil et la scolarisation des élèves en situation de handicap et à améliorer l'organisation et le fonctionnement des dispositifs dédiés (ULIS,...).

**MODULE 2 /
Adaptation des parcours
d'enseignement aux besoins
particuliers (12h)**

Ce module aidera les équipes éducatives et pédagogiques à s'approprier et à utiliser avec efficacité le guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation (GEVA-Sco) pour construire des parcours d'élèves. Il contribuera à faciliter la mise en œuvre des projets personnalisés de scolarisation (PPS) en proposant des modèles de référence simples et transposables et à guider la mise en œuvre des livrets de parcours inclusif.

**MODULE 3 /
Sécurisation du parcours des élèves
(12h)**

Ce module accompagnera les équipes éducatives et pédagogiques dans la mise en œuvre des protocoles et outils de suivi du parcours des élèves (le Livret de Parcours inclusif). Il permettra de déterminer une stratégie d'accompagnement scolaire visant à développer l'autonomie indispensable à l'insertion sociale et professionnelle.

**MODULE 4 /
Stratégie autisme (12h)**

Ce module fournira des connaissances actualisées aux enseignants du second degré et aux équipes éducatives (CPE, encadrement...) permettant d'inscrire le projet d'établissement dans la dynamique de la stratégie autisme 2018-2022.

**MODULE 5 /
PIAL amélioration du pilotage
interdegrés (12h)**

Ce module vise à apporter une aide méthodologique et des outils pour améliorer le pilotage pédagogique des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL). Il prendra appui sur l'évaluation nationale pour cibler les objectifs prioritaires de travail.



▾ **Thématique : Inclusion scolaire et équité**

Développer des
pratiques inclusives

Accueillir les élèves
allophones en EPLE

Accueillir les enfants
du voyage au collège

INCLUSION SCOLAIRE ET ÉQUITÉ

Parcours // Accueillir les élèves allophones en EPLE



MODULE 1 / Scolariser l'élève allophone (de 2 à 4h)

Ce module à distance est un préalable à la prise en charge des élèves allophones au sein des EPLE et à la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à chaque profil. Il vise à connaître la diversité du public allophone, à découvrir ses conditions d'accueil et à réfléchir aux modalités de sa scolarisation.



MODULE 2 / Parcours citoyen pour élèves allophones (3h)

Ce module s'adresse aux personnels des établissements accueillant un dispositif UPE2A qui souhaitent, dans le cadre de l'EMC ou de l'EMI, favoriser la participation des élèves allophones à la vie sociale de l'établissement et accompagner l'inclusion et la réussite de ces élèves.



MODULE 3 / Adapter ses gestes professionnels (6h)

Ce module est ouvert aux enseignants de tout type d'établissement et de toutes disciplines. Il vise à comprendre les étapes de l'acquisition d'une langue étrangère (ici, le français) et à adapter ses gestes professionnels afin d'accompagner les élèves allophones vers la réussite.



MODULE 4 / Élèves allophones et numérique (3h)

Ce module vise à faciliter la démarche d'apprentissage des élèves allophones en se familiarisant avec des outils numériques adaptés aux besoins de ce public.



MODULE 5 / Valoriser l'interculturalité (3h)

Ce module s'adresse à tout personnel qui, dans le cadre de la prise en charge des élèves allophones, souhaite enseigner en contexte pluriculturel et plus largement réfléchir au concept d'interculturalité et aux enjeux de la diversité culturelle au sein des EPLE.



MODULE 6 / Les besoins des élèves allophones (3h)

Ce module s'adresse aux enseignants qui souhaitent comprendre les étapes de l'acquisition d'une langue étrangère (ici, le français). Il vise à définir le niveau de langue de ses propres élèves en manipulant l'outil de positionnement linguistique (CECRL) et à prendre appui sur cet outil pour contribuer, au sein de sa discipline, à l'acquisition de la langue française.



MODULE 7 / Accompagner l'élève allophone dans le dispositif « Devoirs faits » (3h)

Ce module vise à organiser la prise en charge des élèves allophones dans le dispositif « Devoirs faits ». Il permettra de formaliser des supports adaptés, de préparer en amont les évaluations pour accompagner les élèves allophones vers la réussite.



MODULE 8 / Parcours citoyen pour élèves allophones (3h)

Ce module vise à organiser la prise en charge de l'élève allophone au sein d'une UPE2A. Il proposera des outils et des démarches pour moduler les aménagements du parcours selon les progrès, formaliser les supports de communication, construire la progression disciplinaire en classe d'inclusion en s'appuyant sur les apprentissages réalisés en UPE2A.

▾ Thématique : Inclusion scolaire et équité

Thématique

INCLUSION SCOLAIRE ET ÉQUITÉ

Parcours // Accueillir les enfants du voyage au collège



MODULE 1 / Connaissance du public (3h)

Ce module a pour objectif de découvrir la culture de la communauté des gens du voyage et les spécificités des différents groupes communautaires. Il vise également à comprendre le rapport à l'écrit des élèves et la façon de les mettre en activité



MODULE 2 / Accompagner les enfants du voyage dans le dispositif Devoirs Faits (3h)

Ce module vise à organiser la prise en charge des enfants du voyage dans le dispositif « Devoirs faits ». Il permettra de formaliser des supports adaptés, de préparer en amont les évaluations pour accompagner ces élèves vers la réussite.



▾ Thématique : Inclusion scolaire et équité

Développer des
pratiques inclusives

Accueillir les élèves
allophones en EPLE

Accueillir les enfants
du voyage au collège

CONSTRUCTION DE LA CITOYENNETÉ

Parcours // Principes et valeurs de la république



MODULE 1 / Faire vivre la laïcité en établissement (3h)

Ce premier module de formation vise à clarifier les enjeux de laïcité dans un établissement scolaire. Il proposera des ressources et des pistes de réflexion pour faire vivre le principe de laïcité dans l'établissement. Ce module est complémentaire au plan national de formation sur la laïcité touchant l'ensemble des personnels.



MODULE 2 / Le traitement des questions sensibles (6h)

Ce module a pour objectif d'accompagner les pratiques des enseignants autour de questions vives et sensibles d'enseignement (sexualité, croyances et religion, origines de la vie, système solaire,...) ou de situations de contestation de la laïcité (travail de groupes, mixité, expression artistique ..).



MODULE 3 / Prévention de la radicalisation (6h)

Ce module vise à définir la radicalisation, ses différentes formes, son lien avec la religion. Il permettra de comprendre le processus de radicalisation et de maîtriser la démarche de signalement en lien avec les services en charge de la radicalisation.



MODULE 4 / L'égalité des genres, la part de l'école (6h)

Ce module abordera la question de la socialisation différenciée, des espaces genrés, des injonctions sociétales faites aux filles et aux garçons, du curriculum caché et des conséquences de ces phénomènes en termes d'orientation, mais aussi de harcèlement, de cybersexisme et d'hyper-érotisation des comportements. Des modalités pédagogiques (postures, contenus, projets) seront proposées pour juguler collectivement ces phénomènes.



MODULE 5 / Approche juridique de la laïcité (3h)

Ce module, complémentaire au module 1, permettra d'explorer de façon plus approfondie la dimension juridique de la laïcité. Il contribuera à développer la capacité collective à repérer les atteintes à la laïcité et à comprendre les éléments de réponse à y apporter.



Thématique : Construction de la citoyenneté

Thématique

CONSTRUCTION DE LA CITOYENNETÉ

Parcours // Éducation aux médias et à l'information

**MODULE 1 /
Approche pluridisciplinaire de l'EMI
(6h)**

Ce premier module a pour objectif d'intégrer la pédagogie de projet et l'EMI dans les pratiques disciplinaires et de favoriser le travail pluridisciplinaire voire transdisciplinaire sur cette « éducation à ».

**MODULE 2 /
Oral et pratiques radiophoniques
(6h)**

Ce module proposera des apports théoriques relatifs aux différentes dimensions de la communication et exercices pratiques via la radio. À l'issue de la formation, les stagiaires disposeront des bases théoriques et méthodologiques pour effectuer un diagnostic relatif aux compétences orales acquises par les élèves (grilles d'évaluation critériée) à partir duquel ils sauront élaborer un programme d'activités explorant les pistes relatives aux langages verbal (qualité de l'expression : lexique, syntaxe, clarté du propos), paraverbal (débit, volume, intonation) et non verbal (expression faciale, gestuelle).

**MODULE 3 /
Gestion de crise et réseaux sociaux
(6h)**

Ce module donnera aux personnels les clés de compréhension liées aux usages des réseaux sociaux afin de leur permettre de gérer au mieux une situation de crise en établissement. Il abordera la connaissance des textes de loi sur lesquels s'appuyer, les paramètres permettant de signaler un compte ou de bloquer un éditeur de contenus, la chaîne d'alerte à mettre en place, les actions éducatives à proposer à l'issue de la crise, les conseils à prodiguer aux familles.

**MODULE 4 /
Mettre en œuvre un projet
Webradio (6h)**

Ce module proposera des outils et des démarches pour comprendre et maîtriser les bases de l'écriture radiophonique en vue de la création de podcasts sans montage et/ou avec montage.

**MODULE 5 /
Mettre en œuvre un projet WebTV
(6 à 9h)**

Ce module permettra aux stagiaires de s'initier aux codes et aux techniques d'écriture de l'information avec un smartphone ou une tablette numérique. Il proposera une première prise en main des outils de captation et de montage. Il formera à une typologie des nouvelles narrations de l'information en ligne et à la réalisation de journaux télévisés.



▾ **Thématique : Construction de la citoyenneté**

CONSTRUCTION DE LA CITOYENNETÉ

Parcours // La démocratie scolaire

**MODULE 1 /
La démocratie représentative (3h)**

La démocratie représentative scolaire est l'une des formes de la démocratie dans laquelle les élèves citoyens expriment leur volonté par l'intermédiaire de représentants élus.

La démocratie représentative a pour objectifs de contribuer à la formation des citoyens de demain et de les intégrer à la vie publique, en permettant à des élèves de faire des propositions constructives (aménagement d'espaces au sein de l'établissement, gestion des conflits, projets collectifs...). Ce module vise à accompagner les équipes dans la mise en place des instances représentatives scolaires et à l'initiation à la vie démocratique locale.

**MODULE 2 /
La démocratie participative en milieu scolaire (3h)**

Ce module a pour objectif de sensibiliser les équipes sur les pratiques qui permettent d'installer entre les élèves un espace de débat, de dialogue, d'expression libre, de suggestion, de décision sur des projets et événements en relation avec la vie de leur classe ou avec l'actualité.

**MODULE 3 /
Formation à l'animation des éco-délégués (6h)**

Ce module vise à accompagner les équipes pour former les éco-délégués et favoriser leur implication dans le fonctionnement de l'établissement. Il apportera des connaissances sur les relations complexes entre citoyenneté, solidarité et gouvernance dans nos sociétés démocratiques.

**MODULE 4 /
Le conseil coopératif (6h)**

Sylvain Connac (enseignant chercheur à l'université de Montpellier) définit le conseil coopératif d'élèves comme une réunion démocratique qui cherche à harmoniser la vie du groupe en associant les participants. Il amène l'élève à différencier les concepts de valeurs, de besoins et de sentiments, les concepts de coopération, d'entraide et d'aide. Il permet l'apprentissage des droits collectifs et individuels avec la conscience des responsabilités que ces droits supposent. Ce module a pour objectif d'organiser et de mettre en œuvre un conseil coopératif.

**MODULE 5 /
Écoute de l'autre et affirmation de soi (6h)**

Ce module complète les différents modules du parcours. Il a pour objectif de conscientiser les habitudes d'écoute, développer une qualité de présence et expérimenter le dialogue équilibré.



Thématique

CONSTRUCTION DE LA CITOYENNETÉ**Parcours // L'éducation au développement durable****MODULE 1 /
Montage de projet EDD (6h)**

Ce premier module vise à accompagner les équipes dans la construction d'un projet EDD pour leur établissement. Il proposera des apports sur la pédagogie de projet et une aide méthodologique à la construction du projet de l'établissement (identification de ressources et de partenaires en lien avec le sujet choisi).

**MODULE 2 /
La démarche E3D (3h)**

Ce module vise à accompagner les équipes dans la construction, le suivi et l'évaluation de leur démarche de labellisation E3D (formation pour un établissement seul ou un réseau E3D de territoire).

**MODULE 3 /
Formation à l'animation des éco
délégués (6h)**

Ce module vise à accompagner les équipes pour former les éco-délégués et favoriser leur implication dans le fonctionnement de l'établissement. Il apportera des connaissances sur les relations complexes entre citoyenneté, solidarité et gouvernance dans nos sociétés démocratiques.

**MODULE 4 /
Esprit critique et enjeux EDD (6h)**

Ce module proposera des outils et des méthodes pour aborder la formation des élèves à l'esprit critique à partir d'enjeux environnementaux (changement climatique, interprétation de données chiffrées, pandémie de Covid 19, fake news).

**MODULE 5 /
Biodiversité, alimentation et santé
(6h)**

Ce module permettra de connaître les interactions entre biodiversité, alimentation et santé. Il proposera une aide méthodologique pour construire un projet éducatif sur ces questions articulant les dimensions pédagogiques et éducatives et le fonctionnement de l'établissement.

**MODULE 6 /
Égalité des genres, durabilité des
mondes (6h)**

Ce module vise à appeler l'attention des enseignants sur les liens existants entre l'objectif sociétal de l'égalité des genres et l'objectif environnemental de la durabilité de l'écosystème Terre.

**Thématique : Construction de la citoyenneté**Principes et Valeurs
de la RépubliqueÉducation aux
médias et à
l'informationLa démocratie
scolaire**Éducation au
développement
durable**

Thématique

DEVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES
PSYCHOSOCIALES

Parcours // La communication interpersonnelle

**MODULE 1 /
Identifier les besoins et les enjeux (3h)**

Ce premier module de formation, organisé en distanciel synchrone et asynchrone, a pour objectif de comprendre les enjeux de la communication interpersonnelle et d'identifier les besoins au niveau de l'établissement.

**MODULE 2 /
Attitudes et habitudes verbales (6h)**

Ce module vise à observer et analyser les pratiques de communication interpersonnelle tout en s'interrogeant sur les freins et les facteurs facilitants. Il proposera des temps de pratique par des mises en situation.

**MODULE 3 /
Écoute de l'autre et affirmation de soi (6h)**

Ce module complète les modules 1 et 2. Il a pour objectif de conscientiser les habitudes d'écoute, développer une qualité de présence et expérimenter le dialogue équilibré.

**MODULE 4 /
Écoute et Expression,
approfondissement (12h)**

Ce module complète ce qui aura été abordé dans les modules 1, 2 et 3. Il permettra de partager ses expérimentations sur le terrain, faire des feed-back en analysant ses pratiques professionnelles, enrichir et consolider ses compétences relationnelles.



➤ **Thématique : Construction de la citoyenneté**

**La communication
interpersonnelle**

Favoriser la
coopération
entre élèves

Promouvoir la
santé des élèves

Thématique

DEVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

Parcours // Favoriser la coopération entre élèves

**MODULE 1 /
Besoins et enjeux de la coopération
(3h)**

Ce premier module de formation vise à présenter les bases théoriques incontournables de la coopération et à établir un état des lieux sur les pratiques de coopération entre élèves au niveau de l'EPL.

**MODULE 2 /
Développer les habiletés
coopératives (3h)**

Ce module vise à déterminer ce que l'on entend par habiletés coopératives et à former les élèves à la coopération.

**MODULE 3 /
Le travail en groupe (3h)**

Ce module permettra de déterminer la place du travail en groupe dans une séquence d'enseignement, de définir les différentes étapes de mise en œuvre ainsi que les principes d'efficacité.

**MODULE 4 /
Le tutorat entre pairs (3h)**

Ce module définira les conditions d'efficacité du tutorat entre pairs dans les apprentissages et proposera des outils pour sa mise en œuvre effective dans la classe.

**MODULE 5 /
Le travail en équipe (3h)**

Ce module permettra de définir les fondamentaux du travail en équipe dans le cadre de démarche de projet. Il précisera également les modalités d'évaluation des travaux coopératifs des élèves.

**MODULE 6 /
Le conseil coopératif (6h)**

Sylvain Connac (enseignant chercheur à l'université de Montpellier) définit le conseil coopératif d'élèves comme une réunion démocratique qui cherche à harmoniser la vie du groupe en associant les participants. Il amène l'élève à différencier les concepts de valeurs, de besoins et de sentiments, les concepts de coopération, d'entraide et d'aide. Il permet l'apprentissage des droits collectifs et individuels avec la conscience des responsabilités que ces droits supposent. Ce module a pour objectif d'organiser et de mettre en œuvre un conseil coopératif.

**MODULE 7 /
Le marché de connaissances (6h)**

Lors d'un marché des connaissances, des élèves se déplacent de stand en stand pour acquérir de nouveaux savoirs et savoir-faire auprès d'autres élèves. Ce module vise à définir les enjeux du marché de connaissances, de créer des ressources pour le mettre en œuvre, de coordonner les différentes actions entre acteurs.

**MODULE 8 /
Enseigner en classe coopérative (6 à
12h)**

Une classe coopérative et une structure dans laquelle ceux qui la composent (enseignants, éducateurs et élèves) construisent ensemble les moyens d'apprendre par une coopération instituée et organisée. Ce module permettra de définir ce qui caractérise une classe coopérative, de découvrir et choisir les différentes techniques pédagogiques à mettre en œuvre, de coordonner les actions de l'équipe pédagogique, de se doter d'outils pour expérimenter en classe et analyser ses pratiques.

📌 **Thématique : Construction de la citoyenneté**

La communication
interpersonnelle

Favoriser la
coopération
entre élèves

Promouvoir la
santé des élèves

Thématique

DEVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

Parcours // Promouvoir la santé des élèves



MODULE 1 / S'engager dans la démarche École promotrice de santé (6h en présentiel, 9h en distanciel)

Ce module permettra aux participants d'acquérir les notions essentielles pour engager leur établissement dans la démarche des Écoles promotrices de santé. Cette démarche s'inscrit dans la continuité du parcours éducatif de santé et vise la promotion d'une santé globale et positive au service de la réussite des élèves.



MODULE 2 / Développer les compétences psychosociales (12h)

Ce module de sensibilisation propose aux participants de découvrir le concept de compétences psychosociales et d'identifier les leviers permettant leur développement chez les enfants et les adolescents.



MODULE 3 / Devenir un établissement labellisé Édusanté (3h en distanciel)

Ce module à distance abordera l'ensemble des procédures et critères permettant à l'établissement d'obtenir la labellisation Édusanté.



MODULE 4 / Mettre en œuvre une politique d'éducation à la sexualité (18h)

Ce module permettra aux participants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour mettre en œuvre une politique d'éducation à la sexualité au sein de l'EPL ou de la ZAP. Il abordera les objectifs de cette éducation et son cadrage institutionnel ainsi que les différentes dimensions et représentations de la sexualité humaine.



Thématique : Construction de la citoyenneté

La communication interpersonnelle

Favoriser la coopération entre élèves

Promouvoir la santé des élèves

Thématique

CONDITIONS DU BIEN-ÊTRE ET DU VIVRE ENSEMBLE

Parcours // Prévention des violences et du harcèlement



MODULE 1 / Le programme pHARe (3h)

Le programme ministériel pHARE est un plan de prévention du harcèlement scolaire à destination des écoles et des établissements. Il permet d'éduquer à la prévention du harcèlement grâce à un programme livré clé en main à travers une plateforme numérique, comportant les contenus pédagogiques et de formation ainsi que les ressources de présentation.



MODULE 2 / La méthode de préoccupation partagée (PIKAS) (12h)

La méthode de préoccupation partagée (MPP), telle que préconisée dans le programme pHARE, s'attache à s'appuyer sur la synergie d'une équipe ressources pour traiter la résolution et le suivi d'une situation de harcèlement en établissement.

Ce module présentera les principes et concepts de la méthode en proposant des temps de pratique (simulation d'entretien, communication au sein de l'équipe, partage d'expériences).



MODULE 3 / La prise en charge du harcèlement (6h)

Ce module a pour vocation de présenter les principes d'élaboration d'un plan de prise en charge des situations de harcèlement, s'appuyant sur des éléments de caractérisation des faits, de conduites d'entretien et de suivi des éléments de résolution de la situation.



MODULE 4 / La gestion des situations conflictuelles (3 à 6h)

Ce module présente une démarche de gestion des situations conflictuelles s'appuyant sur la maîtrise des émotions et la pratique d'outils favorisant l'apaisement des conflits.



MODULE 5 / La médiation par les pairs (12h)

Ce module de formation contribue à prévenir la violence scolaire. Il cherche à favoriser des relations apaisées entre élèves, à responsabiliser les élèves dès le plus jeune âge en les impliquant dans la vie de l'établissement, à développer leurs compétences socio-comportementales et civiques.



MODULE 6 / Gestion de crise et réseaux sociaux (6h)

Ce module donnera aux personnels les clés de compréhension liées aux usages des réseaux sociaux afin de leur permettre de gérer au mieux une situation de crise en établissement. Il abordera la connaissance des textes de loi sur lesquels s'appuyer, les paramétrages permettant de signaler un compte ou de bloquer un éditeur de contenus, la chaîne d'alerte à mettre en place, les actions éducatives à proposer à l'issue de la crise, les conseils à prodiguer aux familles.



Thématique : Conditions du bien-être et du vivre ensemble

Thématique

CONDITIONS DU BIEN-ÊTRE ET DU VIVRE ENSEMBLE

Parcours // Les espaces et les temps scolaires



MODULE 1 / Identifier les besoins de l'EPLÉ (3h)

Dans ce premier module, les formateurs viendront à la rencontre de l'équipe porteuse du projet d'aménagement pour recueillir leurs attentes et découvrir le lieu support du projet. Un métrage et des prises de vue seront réalisés, les ressources seront partagées sur un espace m@gistère pour être exploitées dans les modules suivants.



MODULE 2 / Pourquoi repenser les espaces scolaires ? (3h)

Ce module vise à comprendre les liens existants entre forme scolaire et espaces scolaires, en particulier à partir d'un éclairage historique et de faire le lien avec les effets sur le climat scolaire. Les participants bénéficieront d'apports sur la typologie des différents lieux d'apprentissage et commenceront à travailler leur projet en identifiant les besoins et les freins existants.



MODULE 3 / Aménager une salle de classe (3h)

Dans ce module, les participants réaliseront un prototypage de l'aménagement de la salle de classe support du projet en s'appuyant sur le kit Archilab. Un cahier des charges des besoins en mobilier et travaux sera rédigé en conclusion de ce module qui aura permis de cerner les fonctions et objectifs de l'aménagement.



MODULE 4 / Aménager un centre de connaissances et de culture 3C (3h)

Dans ce module, les participants découvriront les fonctions et organisations d'un centre de connaissances de culture (3C). Ils réaliseront un prototypage de l'aménagement de l'espace support du projet en s'appuyant sur le kit Archilab. Un cahier des charges des besoins en mobilier et travaux sera rédigé en conclusion de ce module.



MODULE 5 / Aménager une cour de récréation (3h)

Dans ce module, les participants découvriront les fonctions et les modalités d'organisation d'une cour de récréation. Ils analyseront leurs impacts sur le climat scolaire et les relations entre les élèves. Ils réaliseront un prototypage de l'aménagement à l'aide des kits Archistart et/ou Archilab.



MODULE 6 / Aménager des espaces interstitiels (3h)

Dans ce module, les participants engageront une réflexion sur les possibilités d'aménagement des espaces interstitiels (couloir, hall d'accueil...). Ils aborderont les fonctions et les objectifs de ce type d'espace et seront accompagnés dans la réalisation de leur projet d'aménagement.

MODULE 7 / Aménager le temps scolaire (3 à 6h)

Ce module propose d'engager une réflexion sur l'organisation du temps scolaire et ses aménagements possibles. Il prendra appui sur les apports des sciences-cognitives pour analyser l'impact de l'organisation du temps scolaire sur l'attention et la mémorisation des élèves.

